RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Saumur ACTION FORMATION SAF – EDOUARD CHAUVET –

CERTIFICAT MEDICAL
(à joindre au dossier d'inscription)

Exigé pour tout(e) candidat(e) se soumettant aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) et inscription au diplôme mentionné ci-dessous.
Il doit dater de moins d'un an à la date des tests d'exigences préalables (TEP) et de moins d'un an à la date d'entrée en formation (article A212-35 et A212-36 du code du sport).

DEJEPS spécialité "**perfectionnement sportif**", mention "**sports équestres**".

(Arrêté du 21/09/2018 modifié portant création de la mention "sports équestres"
du DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif").

Je soussigné (e), ..., docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM .....

Prénom .....

Né (e) le .....

à .....

et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication **à la pratique et à l'encadrement** des sports équestres.

Ce certificat médical est établi pour faire valoir ce que de droit et remis en main-propre à l'intéressé(e).

A ....., le .....

Cachet du médecin

Signature du médecin

Version octobre 2023